



FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Secrétariat Général
XM/PCh/EM

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

OBJET du présent certificat : Modification du taux d'intérêt annuel – Erreur de l'organisme prêteur.

Délibération n°12 du 24 mars 2022, relative à la **CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT DE 5 MILLIONS D'EUROS DESTINÉ AU FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2022 DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE ET LE CRÉDIT AGRICOLE.**

Je soussigné, Xavier MELKI, Maire de Franconville, Conseiller Régional d'Ile-de-France, certifie que l'annexe de la délibération n°12 du 24 mars 2022 « Contractualisation d'un emprunt de 5 000 000 € destiné au financement du programme d'investissement 2022 entre la commune de Franconville-la-Garenne et le Crédit Agricole » doit être modifiée afin de corriger le taux d'intérêt annuel, à la demande du Crédit Agricole, organisme prêteur, qui reconnaît par courriel avoir commis une erreur lors de la transmission de l'offre de prêt :

Le taux d'intérêt annuel est de 1.72 %, et non de 2 %, comme indiqué sur l'annexe jointe à la délibération transmise au contrôle de légalité. L'annexe est donc modifiée comme suit :

Score Gisler :	1A
Montant du contrat de prêt :	5 000 000€
Durée du contrat de prêt :	20 ans
Délai de mobilisation des fonds :	Débloqué fractionné sur 24 mois avec 30% minimum intervenant dans les 3 mois après l'acceptation de la proposition.
Taux d'intérêt annuel :	1,72 % Sous réserve de la signature du contrat de prêt au plus tard le 29/04/2022.
Base de calcul des intérêts :	Mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts :	Périodicité annuelle
Mode d'amortissement :	Linéaire
Remboursement anticipé :	Autorisé à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.
Commission d'engagement :	0,05% du montant du contrat de prêt

MAIRIE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
Bureau du Contrôle Budgétaire
LE 11 AVR. 2022
ARRIVÉE / mail CG

Pour faire valoir ce que de droit.
Franconville, le 7 avril 2022.

Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-de-France

